

LES RÉSIDENCES

LES RÉSIDENCES



RÉSIDENCE SAINTE-GENEVIÈVE

La Résidence Sainte-Geneviève est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La résidence ouverte, accueillante et moderne compte 120 chambres (dont 4 temporaires) et 15 places d'accueil de jour. Située en plein centre-ville, sa localisation offre la possibilité d'aller chez le coiffeur, au marché, chez le libraire, au cinéma, au restaurant... La Résidence Sainte-Geneviève est habilitée à recevoir les personnes bénéficiant de l'Aide Sociale pour accueillir prioritairement les personnes démunies.



LA VIE DE LA RÉSIDENCE

La résidence offre des conditions de vie et d'accompagnement proches « du vivre chez soi » et respectueuses des libertés de chacun.

■ Espace privatif

Une chambre à meubler de 20m² au minimum, disposant d'une salle de bain. Prises TV et téléphone, système d'appel. Les résidents sont invités à personnaliser leur cadre de vie.

■ Espaces de vie

La résidence de 4 étages dispose :

- de 2 salles à manger ouvertes et deux salons climatisés à chaque étage,
- de 2 ascenseurs desservant tous les étages,
- d'un petit jardin agrémenté.

■ Le service hôtelier

Placée sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, une équipe veille au confort de chacun. Les draps et le linge personnel sont pris en charge sur place.

■ Le service de restauration

Le petit-déjeuner est servi dans les chambres. Le déjeuner et le dîner sont servis dans la salle à manger et en chambre pour les personnes dont l'état de santé le nécessite. Une collation est proposée l'après-midi.

■ L'animation : pour une vie active et agréable

Une animatrice et une bénévole proposent des activités variées, ludiques, festives, culturelles adaptées à la convenance de chacun : lecture, jeux, gymnastique douce, atelier pâtisserie, sorties, excursions...

■ Le service religieux

Une célébration du culte catholique est assurée régulièrement à la Chapelle. Les ministres d'autres cultes peuvent naturellement intervenir selon les souhaits de chacun.

■ Les services administratifs et techniques

Pour faciliter les démarches administratives, une équipe est à l'écoute de chacun. Un service de courrier est assuré chaque jour. Le service technique a en charge l'entretien de la résidence, son bon fonctionnement et sa sécurité.

■ Les espaces d'expression

La place des résidents et de l'entourage est essentielle dans la mise en œuvre des projets de vie collectifs et individuels. Leur expression est favorisée par le Conseil de la Vie Sociale qui se compose de représentants des résidents, des familles, du personnel, de la Mairie de Nanterre et de l'association. Il se réunit au moins 3 fois par an.



Adresse

Résidence Sainte-Geneviève
60 rue Henri Barbusse
92000 Nanterre



Nous contacter

Tél. : 01 47 21 16 21
Fax : 01 47 21 22 82
accueil-sg92@monsieurvincent.asso.fr



Nom du directeur

Valérie MARGUERITTE



Capacité

La résidence offre 101 places d'hébergements permanents et 4 places d'hébergements temporaires.



Services

- ◆ Accueil de jour (projet)
- + Hébergement temporaire



Tarifs

Concernant les tarifs, nous vous invitons à prendre contact avec la résidence.

■ Le service soin : un personnel formé et qualifié

La prise en charge médico-soignante se fonde sur le respect de la personne accueillie et de ses droits, le libre choix de son praticien, le droit à l'information et l'adhésion à son projet de soins.

L'équipe de soin est composée chaque jour :

- de 2 infirmières diplômées d'Etat
- de 3 aides-soignantes par étage
- d'un médecin coordonnateur à mi temps

Un cadre de santé coordonne l'ensemble des prestations médicales ou paramédicales.

Une coiffeuse et une pédicure proposent régulièrement leurs services.

■ Un peu d'histoire...

L'histoire de la Maison Sainte-Geneviève remonte au XIXe siècle, en 1859, avec l'installation de trois religieuses des Filles de la Charité qui ouvrent une école et un « ouvroir à couture » (atelier de charité).

La communauté traverse la seconde moitié du XIXe siècle et le XXe siècle au gré des ouvertures et des fermetures de services et établissements, qui fluctuent selon les besoins des populations les plus précaires et des aléas politiques.

La Maison Sainte-Geneviève a ainsi endossé au fil des années différentes fonctions : crèche, orphelinat, internat, école, patronage, hospice, dispensaire, centre de soins et a même fait office de fourneau. Elle a également assuré des distributions de repas.

Ouverte en 1888, l'école créée par la communauté a pu accueillir jusqu'à 270 élèves au début du XXe siècle. Les lois républicaines entraînent sa fermeture en 1903, mais l'instruction d'enfants se poursuivra néanmoins. Il faudra attendre 1924 pour qu'une classe soit officiellement réouverte. Une directrice laïque accueille alors des orphelines. L'école fermera définitivement en 1963.

En 1905, le don d'un pavillon par la famille Allez (rue Jean-Baptiste Lebon) permet l'accueil d'une vingtaine de personnes âgées. En 1923, la construction d'un chalet en bois augmente la capacité d'accueil. En 1932, l'acquisition de la maison située à l'angle de la rue Jean-Baptiste Lebon élargit l'hébergement à « des ouvriers ruraux venus en région parisienne et en incapacité de travail dûe à l'âge ». Un mouvement mutualiste participe financièrement et y place une quinzaine de ses adhérents.

En 1934, le nouvel établissement peut accueillir 68 personnes âgées. En 1963, la démolition des vieux bâtiments permet la construction d'une maison « donnant plus de confort » (notamment des chambres individuelles au lieu des dortoirs). Avec la réhabilitation de divers locaux, la capacité d'accueil est au total, en 1965, de 77 résidents.

En 2006, l'Association Monsieur Vincent impulse une réflexion sur la maison de retraite et son adaptation possible aux évolutions du public accueilli (de plus en plus dépendant) et des normes sociales et médico-sociales. Cette réflexion aboutit à un scénario de construction d'un nouvel établissement sur le site même.

En 2007, la signature d'une convention tripartite (État, Conseil Général, établissement) transforme la maison de retraite en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et entérine la construction d'un nouvel établissement, sur quatre niveaux, pouvant accueillir 120 résidents.

Début 2012, la première phase de la construction a permis d'accueillir les quelques 70 résidents de l'ancien établissement. La démolition des anciens bâtiments et la seconde phase de construction peuvent alors s'engager. Le nouvel établissement trouvera sa configuration définitive en septembre 2013.



Accès

- Par la route :
- De la Défense : N 13
- De Paris : A 86, sortie Nanterre-Rueil-Malmaison
-
- Transports en commun :
- Bus : lignes 160 - 304 - 367 arrêt "Nanterre - Ville RER"
Ligne 158 arrêt "Hotel de Ville"
Ligne 159 arrêt "Maurice Thorez"
- RER : ligne A : Nanterre-Ville, à 10 mn à pied de la gare



* Sous conditions de ressources le résidant peut bénéficier de :

- (1) l'Aide Sociale et l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
- (2) l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- (3) l'Aide Sociale - Prestations non comprises : coiffeur, pédicure, médecins libéraux, pharmacie, téléphone, pressing...